# La résidence "Les Châtaigners" :

*La résidence Les Châtaigniers est un établissement géré par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).*

**Elle dispose de :**

- ✓ 63 appartements (T2 ou T3) modernes
- ✓ Un pôle "Accueil-Restauration"

## Pourquoi emménager à la résidence ?

- ✓ Vous vous libérez des contraintes matérielles de tous les jours (courses, préparation des repas…)
- ✓ Vous êtes en sécurite car du personnel répond à vos demandes 24h/24h.
- ✓ Vous continuez et élargissez votre vie sociale en rencontrant d'autres habitans de la résidence, en découvrant de nouvelles activités…
- ✓ Vous avez accès aux animations et aux activités organisées dans l'enceinte de l'établissement et vous participez à des activités extérieures.

**Contact**
**Résidence "Les Châtaigniers"**
1B allée des Châtaigners
Tel : 02.99.73.11.53
Site : www.combourg.bzh

# Contactez - nous

**Adresse :**
6 boulevard du Mail
35270 COMBOURG

**Téléphone :**
02.99.73.01.18

**Mail :**
ccas@combourg.com

**Site Internet :**
https://www.combourg.bzh/centre-communal-daction-sociale/

## Horaires

**Lundi** : 8h30-12h00 / 14h00 -17h00
**Mardi** : 8h30-12h00 / 14h00 -17h00
**Mercredi :** fermé au public toute la journée
**Jeudi** : 8h30-12h00 / 14h00 - 17h00
**Vendredi** : 8h30-12h00 / 14h00 -17h00

# C.C.A.S

## Centre Communal d'Action Sociale

# Maintien à domicile

**C.C.A.S de Combourg**
6 bvd du Mail - 35270 Combourg
Tél : 02.99.73.01.18
Mail : ccas@combourg.com
Site internet : www.combourg.bzh

Combourg

# Accueil et orientation

*Vous avez besoin d'être aidé, de connaître les démarches à effectuer ?*

*Contactez le CCAS qui vous informera sur les différentes démarches et si besoin vous orientera vers ses partenaires (CDAS, Ageclic...)*

Le CCAS vous aide dans le montage des dossiers suivants :

- ✓ **APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)** : aide délivrée par le Département pour financer une partie des dépenses nécessaires au maintien à domicile.
- ✓ **Téléassistance :** service qui permet de mettre en contact une personne ayant un problème à domicile (chute, accident..) avec un téléopérateur.
- ✓ **ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées)** : si vous disposez de faibles revenus, l'ASPA vous permet d'assurer un niveau minimum de ressources.

***Le CCAS tient un registre canicule en cas de forte chaleur.***

# Le S.A.A.D

## Qu'est ce que le SAAD ?

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile, un **service prestataire** dédié aux :

- ✓ **Personnes âgées de plus de 60 ans**
- ✓ **Personnes ayant un handicap**
- ✓ **Personnes bénéficiant d'aide sociale**

**Le SAAD est l'employeur des aides à domicile** et assure sous sa responsabilité la qualité de service, l'encadrement professionnel, la formation continue des agents, les remplacements, ainsi que le respect des règles professionnelles et déontologiques. Il s'adresse aux personnes domiciliées à **Combourg et Bonnemain.**

## Quels services propose t'il ?

- ✓ **L'aide à la personne (douche, habillage, aide aux repas)**
- ✓ **Prise en compte de l'environnement social (courses, aide au déplacement)**
- ✓ **L'entretien du logement (ménage, gestion du linge)**

La prise en charge peut être assurée à votre domicile :

- ✓ **7 jours sur 7**
- ✓ **De 7h00 à 20h00**

***Prise en charge financière*** *possible par le Département, les caisses de retraites, mutuelles...*
*Droit à un crédit d'impôt à hauteur de 50% des frais engagés.*

# Le portage de repas

## Qu'est ce que le portage de repas ?

- ✓ **Service de livraison de repas chaud à domicile.**
- ✓ **Du lundi au vendredi** s'adresse à tous,et principalement aux personnes âgées, handicapées ou convalescentes qui ne peuvent assurer la préparation des repas.
- ✓ **Repas préparés** dans la cuisine de la Résidence Les Châtaigners.
- ✓ **La composition des repas :** un potage, une entrée, un plat accompagné de légumes, un fromage, un dessert et du pain.
- ✓ **Prise en charge financière possible par l'APA ou les caisses de retraites.**

## Quelles communes sont desservies ?

Le portage s'étend sur une dizaine de communes limitrophes de Combourg : Bonnemain, Cuguen, Dingé, Lanhélin, Lanrigan, Lourmais, Meillac, St Léger de Prés, Trémeheuc.